



Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
Université de Nantes

Madame la Présidente de l'Université de Nantes

Nantes, le 14 avril 2022

Objet :

Votre mail appelant à faire barrage à l'extrême droite le 24 avril 2022

Madame la présidente,

Lors de la campagne électorale précédant le premier tour des élections présidentielles, un certain nombre d'enseignants ont fait savoir qu'ils voteraient pour un candidat par l'intermédiaire de listes de diffusion destinées à quelques-uns de leurs collègues. Vous n'avez pas hésité à "les recadrer".

Ce que vous faites est sans commune mesure.

En utilisant votre position pour communiquer sur des listes incluant tous les personnels et tous les étudiants vous ne respectez pas la neutralité inhérente à votre fonction, comme vous ne respectez pas le règlement intérieur de l'Université que vous avez fait voter après votre prise fonction en tant que Présidente en juillet 2020.

Lorsque nous, organisations syndicales, envoyons un message sur les listes de diffusion, il est soumis à censure. Visiblement, ce n'est pas le cas de ceux que vous envoyez.

Votre message a provoqué également de nombreuses réactions chez les étudiants et leurs parents. En voici une que nous avons reçue, transmise par des parents :

« Madame la Présidente de l'université de Nantes, en tant que parents, nous nous permettons de réagir à l'appel au vote solennel que vous avez envoyé à l'ensemble des étudiants de Nantes.

Bien, que ne soutenant pas le parti de Mme Le Pen, nous considérons que l'université n'a pas vocation à se faire la porte-parole d'un candidat politique, quel qu'il soit.

Nous déplorons que la liberté de conscience des étudiants soit, ainsi, foulée au pied. Nous sommes choqués qu'une telle campagne soit relayée par l'école de la république qui devrait se montrer exemplaire en termes de neutralité et garantir le respect de la loi de 1905, contre toute forme de prosélytisme.

Nous estimons qu'il revient aux acteurs politiques de relayer leurs professions de foi et de mener campagne. Comment l'université publique peut-elle s'arroger un tel rôle ?

Ayez l'assurance de notre attachement indéfectible à l'université publique, à son enseignement de qualité et à sa gratuité.

Soyez certaine de notre opposition à sa privatisation, processus déjà bien entamé par le candidat pour lequel vous appelez à voter. »

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Pour la FNEC-FP FO
de l'Université de Nantes,
René Richard

PS : A titre d'information, vous trouverez la position de notre organisation syndicale à l'issue du premier tour en pièce jointe.

Voici le mail en question de la Présidente de l'Université de Nantes à destination de tous les personnels et de tous les étudiants en date du 13 avril 2022 :

*« Chères étudiantes et chers étudiants,
Chères et chers collègues,*

Le 24 avril prochain, nous sommes tous appelés aux urnes et nous devons faire un choix important pour notre pays.

Profondément attachée aux valeurs démocratiques et républicaines, à l'État de droit, au respect des droits fondamentaux et individuels, à un universalisme fondé sur le respect des différences, à la liberté d'expression et à la construction européenne, je vous adresse ce message inhabituel mais indispensable au regard des enjeux attachés à ce vote.

La discrimination, l'exclusion, le repli sur soi ne seront jamais une solution. La différence est une richesse, la contradiction est l'essence même de l'université.

Parce que les fondements de notre société sont en cause, je vous appelle solennellement à voter le 24 avril pour faire barrage à l'extrême droite et donc au Rassemblement National.

Quel que soit le résultat le 24 avril, vous pouvez compter sur mon engagement pour défendre nos valeurs. »